

# 1. Gouvernance des entreprises

## 1.1 Environnement institutionnel et politique

### Suivi et évaluation

Les entreprises doivent mettre en place des procédures permettant de suivre et de mesurer l'efficacité des plans de gestion et la conformité aux obligations juridiques ou contractuelles connexes ainsi qu'aux exigences réglementaires. Le suivi consiste habituellement à consigner les renseignements nécessaires sur le rendement et à les comparer avec les indicateurs ou les exigences des programmes de gestion. Les entreprises doivent documenter le rendement, prendre les mesures correctives et préventives nécessaires et modifier en conséquence leurs plans et leurs programmes de gestion. Elles doivent mettre en œuvre ces mesures en collaboration avec les tierces parties et faire un suivi de leurs incidences.

#### Questions pour l'auto-évaluation

- Un processus a-t-il été mis en place pour suivre le rendement de l'entreprise en ce qui concerne l'atténuation des risques institutionnels et politiques recensés?

#### RESSOURCES ADDITIONNELLES

(anglais seulement) PDAC e3Plus Toolkit - Excellence in Social Responsibility; Chapter 2.0 Due Diligence.

<http://www.pdac.ca/docs/default-source/e3-plus---toolkits---social-responsibility/due-diligence.pdf?sfvrsn=4>

(anglais seulement) ICMM Mining Partnerships for Development Toolkit. Available through the ICMM website library.